

COMMUNE : BAVANS (25550)

N° 37/2012

Nos réf. : PK/JD/MCR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 11/05/2012	L'an deux mil douze le vingt quatre mai à dix neuf heures,
DATE D'AFFICHAGE : 24/05/2012	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 26</i>	<i>Présents :</i> KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOUH Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie arrivée à 19h10, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel. <i>Excusés :</i> GRILLOT Fabienne a donné procuration à RENOUX Alain, PERRON Danièle a donné procuration à PARRAIN Carole, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel.
OBJET : <i>Transfert voirie ZAC Les Hauts de Bavans Société NEOLIA / Commune 1^{ère} cession</i>	Monsieur Marcel MOUHOT est nommé secrétaire de séance. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin-top: 10px;">SOUS-PREFECTURE - 8 JUIN 2012 MONTBELLIARD</div>

Monsieur le Maire Pierre KNEPERT cède la parole à Pierre CLAUDON – Adjoint chargé de la Commission « Urbanisme – Environnement – Patrimoine » réunie le 14 mai 2012 :

« Conformément à la convention d'aménagement signée avec la Société NEOLIA le 27 octobre 2005 et notamment par son article 4, il est prévu la remise des équipements par l'aménageur à la Commune et le transfert de propriété des ouvrages achevés pour les parcelles listées ci-dessous :

Section	Numéro	Lieu-dit	Nature	Contenance		
				ha	a	ca
AD	568	Champ au Prêtre	Terrain		14	40
AD	569	5330 Route de Présentevillers	Terrain		21	06
AD	570	Oiches dit Mapey	Terrain		10	94
AD	586	5330 Route de Présentevillers	Terrain		53	21
AD	587	5330 Route de Présentevillers	Terrain		06	33
AD	588	5330 Route de Présentevillers	Terrain		06	00
AC	608	3 Rue Combe Saint-Père	Terrain		58	14
AC	609	3 Rue Combe Saint-Père	Terrain		21	88
AC	610	3 Rue Combe Saint-Père	Terrain		04	13
AC	611	3 Rue Combe Saint-Père	Terrain		28	07
AC	612	3 Rue Combe Saint-Père	Terrain		47	15
AC	628	3 Rue Combe Saint-Père	Terrain		20	34
AC	660	3 Rue Combe Saint-Père	Terrain		37	67
AC	664	3 Rue Combe Saint-Père	Terrain		04	37
AC	665	3 Rue Combe Saint-Père	Terrain		61	71
AC	666	3 Rue Combe Saint-Père	Terrain		07	72
AC	710	3 Rue Combe Saint-Père	Terrain		72	56
AD	592	1 Rue des Aubépines	Terrain			34
AD	594	Combe dessous	Terrain		02	27
AC	777	Combe Saint Père	Terrain		06	33
Contenance totale				4	84	62

La cession est gratuite, l'acte est établi par Maître LEPARLIER – Office Notarial 2 Place du Général de Gaulle BP 92059 – 25112 Baume les Dames Cedex. »

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur Pierre CLAUDON entendu, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de cession.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le ..24/05/12
Publiée le ..24/05/12.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

SOUS-PREFECTURE
- 8 JUIN 2012
MONTBELIARD